

Partie Française.

LA PROHIBITION DANS LA PROVINCE DE QUEBEC.

REV. CALVIN E. AMARON, D. D.

On me demande quelles raisons on peut alléguer pour expliquer le vote extraordinaire qu'ont donné les électeurs de la province de Québec, contre la prohibition.

Les journaux du pays, ont expliqué l'attitude de l'élément canadien-français de diverses manières. Je ne peux que mentionner quelques-unes des principales causes qui ont produit les résultats que nous déplorons.

On doit faire remarquer tout d'abord, qu'à peu d'exceptions près, les Protestants français du pays ont voté pour la suppression complète de la vente de boissons alcooliques. Ce que nous avons à dire s'applique donc à l'élément non protestant.

10.—Depuis la campagne mémorable que fit le Père Chiniqy, quand il était encore prêtre de l'Eglise de Rome, on peut bien dire que le haut clergé et les curés de la province de Québec, ne se sont guère occupés de cette grande question d'abstinence, à laquelle on a donné une si large place dans les débats de toutes les églises évangéliques de ce pays.

Il suit de là, que le peuple n'a pas reçu les informations qui auraient pu lui aider à se former une opinion éclairée sur un sujet si important.

Quand le clergé ne prend pas l'initiative parce qu'il est ou absolument indifférent ou hostile à une mesure sur laquelle le peuple doit se prononcer, il n'est pas facile, dans les paroisses catholiques romaines, pour des orateurs protestants, et surtout protestants français, de se faire entendre.

Dans la ville de Montréal, où l'élément protestant français est très considérable, nous avons pu convoquer de nombreuses